A TRAVERS

les Idées et les Faits

A propos de mariages mixtes

La Correspondance de Rome reçoit de New-York l'intéressante lettre que voici:

La fréquence des divorces chez nous inquiète beaucoup tous les gens sérieux. Pendant les dernières vingt années, les procès de divorce ont dépassé un million. Ils augmentent avec une rapidité effrayante d'année en année, et s'il ne se produit une diminution, l'existence de la famille est sérieusement compromise, car cette augmentation est hors de toute proportion avec la marche actuelle de l'accroissement de notre population.

Notre clergé catholique mène une campagne énergique contre le divorce. Les évêques n'omettent aucune occasion d'avertir les catholiques du danger et les engagent à seconder leurs efforts. Les prêtres s'efforcent de leur côté de faire réagir l'opinion publique contre cette crise effroyable du foyer.

Les mariages mixtes aboutissent aussi, bien souvent, à augmenter le nombre des divorces.

Cette sorte de mariages entre catholiques et non-catholiques est très fréquente chez nous. Il est intéressant de connaître l'idée conçue et mise en pratique par un prêtre zélé d'Eau-Claire, l'abbé Dunne, pour éviter les tristes suites qu'entraînent d'ordinaire ces mariages et les faire tourner au contraire au bien des âmes.

Un avocat non-catholique résolut de se marier avec une jeune fille catholique; mais il refusa de signer la déclaration exigée en pareil cas. L'abbé Dunne proposa alors au jeune homme de suivre pendant trois semaines, une heure par jour, un cours de religion catholique, avant de former sa résolution définitive

L'avocat, malgré ses nombreuses occupations, se rendit à cet avis. Après trois semaines, il n'avait plus besoin de signer la déclaration, car il se fit lui-même catholique.

Cet incident impressionna grandement le P. Dunne, qui résolut, dès lors, de ne pas bénir de mariages mixtes, avant que la partie non-catholique n'ait suivi un cours de religion catholique. Il annonça cette résolution dans ses sermons et